



Le Jaseur du Lac

Volume 27, numéro 2 ▪ Juin 2011

Lac-Sergent

**BONNE
SAISON
ESTIVALE !**



Table des matières

MOT DU MAIRE	page 3
MESSAGES DES CONSEILLÈRES ET DES CONSEILLERS	pages 4 et 5
MOT DU SERVICE DE L'URBANISME	page 6
CONSULTATION PUBLIQUE SUR LA GESTION DES EAUX USÉES	page 6
COMMUNUQUÉ DE LA SECRÉTAIRE-TRÉSORIÈRE	page 7
ANALYSE D'EAU POTABLE	page 7
LE POINT SUR LE PROJET D'ÉGOUT COLLECTEUR	page 6 et 7
ASSOCIATION POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT DU LAC SERGENT	PAGE 8
AVIS AUX UTILISATEURS DE LA RAMPE DE MISE À L'EAU	page 8
PAGE D'HISTOIRE	PAGE 9
PAGE D'HISTOIRE – PARTIE 6 LES MAIRES ET CONSEILLERS DE VILLE	page 10 et 11
ÉTATS FINANCIERS 2010	page 12
BÉNÉVOLES RECHERCHÉS	PAGE 13
CALENDRIER DES ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION NAUTIQUE DU LAC-SERGENT 2011	page 14 et 15
FICHE ENVIRONNEMENTALE – LA PELOUSE	page 16 à 21
SÛRETÉ DU QUÉBEC – COMMUNIQUÉ	page 22
MESSAGE DE PRÉVENTION – BRÛLAGE D'HERBE	page 23
CALENDRIER DES COLLECTES	page 24



Mot du Maire

maire@villelacsergent.com



Chères Sergentoires, Chers Sergentois,

L'été 2011 est commencé. Nous l'espérons chaud et ensoleillé afin de pratiquer nos activités préférées, souvent liées à l'utilisation de notre merveilleux lac Sergent.

Du côté municipal, trois dossiers importants seront à l'ordre du jour. Dans un premier cas, le chauffage d'appoint sera installé au Club nautique, venant compléter le chauffage principal et la climatisation mis en place l'automne dernier. Notre Club nautique sera désormais utilisable à longueur d'année.

Le second dossier est bien sûr la mise en conformité de nos installations septiques. Avec le refus du MAMROT de subventionner un projet d'égout collecteur, il faudra nous débrouiller seul. Aussi, nous entendons resserrer notre réglementation concernant l'inspection et l'entretien des installations, et la végétalisation des terrains lors de nouvelles constructions. Enfin, nous donnerons suite à nos rencontres de février pour vous faire part de notre plan d'action 2011-2012-2013 en ces matières. Ces réunions auront lieu les **mardi 12 et mercredi 13 juillet 2011 au Club nautique à 19h30**. Nous vous y attendons nombreux.

En attendant, nous procéderons d'ici l'automne, à un relevé sanitaire systématique de toutes les installations septiques de notre territoire afin d'en connaître l'état et les performances. À l'heure actuelle, les informations que nous avons à la Ville se limite souvent à l'âge et au type d'installations. À ce sujet, nous savons que 80% des installations ont plus de trente ans, donc à la fin de leur vie utile. Pour pouvoir agir et au-delà de la simple bonne volonté des propriétaires de vouloir changer leurs installations, il nous faut faire la preuve de la non-conformité de celles-ci pour pouvoir obliger une mise à la conformité. Le simple fait d'avoir plus de 30 ans ne suffit pas en soi. C'est là que le relevé sanitaire entrera en ligne de compte et nous permettra d'émettre à la fois tous les avis de non-conformité requis et ensuite nous pourrons faire nos choix entre solution individuelle ou collective. Depuis cinq ans, nous avons fait refaire vingt-cinq installations défectueuses. Une soixantaine d'autres sont sous surveillance et celles-ci devront sans doute être refaites d'ici septembre prochain. Des solutions devront alors être présentée aux propriétaires afin que ces travaux puissent être utiles tant pour une éventuelle solution individuelle que collective.

Le troisième dossier concerne la mise à jour de notre réglementation d'urbanisme. Cet exercice est rendu nécessaire à la fois par notre obligation d'harmoniser celle-ci au nouveau schéma d'aménagement de la MRC de Portneuf et au fait qu'après avoir été amendé 46 fois en six ans, il n'est sans doute pas inutile de revoir l'ensemble de notre réglementation plutôt que d'y aller au cas par cas et souvent de façon réactive. Nous avons donc confié le mandat à la firme Plania qui nous aidera à élaborer un cadre général priorisant certains aspects et notamment, le type de développement que nous désirons. Depuis 90 ans, notre ville a eu trois règlements généraux d'urbanisme : le règlement 42 en 1943, le règlement 90 en 1976 et les règlements 120 à 124 en 1992. Comme vous pouvez le constater, c'est une tâche qui revient à tous les 25 ans environ et nous y sommes.



Notre Ville a eu 90 ans en février 2011. Cet anniversaire sera souligné dans nos activités estivales. Plus particulièrement, je suis fier de vous présenter dans ce numéro du Jaseur, une biographie de notre premier villégiateur, Émile Joncas, arrivé au lac Sergent en 1896, et écrite par son petit-fils, Michel Fragasso, que je remercie.

En terminant, je vous souhaite un merveilleux été.

Denis Racine, maire

Message des conseillers(ères)

Grégoire Dubé, conseiller district no 1 responsable de l'environnement et des loisirs



Gens du lac,

D'abord, et avant tout, je vous souhaite une belle saison estivale. Dans les prochaines semaines, la population de notre municipalité va plus que doubler: c'est l'été au lac Sergent!

Dans ces quelques lignes, je voudrais vous inviter à participer aux discussions qui auront lieu au Club Nautique cet été (vous pouvez prendre connaissance des dates dans le calendrier publié par l'Association Nautique).

Quelle est votre position par rapport à l'avenir de notre municipalité? Quelle est votre vision du développement résidentiel au lac? Pensez-vous qu'on devrait avoir un périmètre urbain? Avez-vous réalisé que la ceinture urbaine des municipalités voisines se resserre autour du lac? La pression de développement se fait plus forte que jamais: qu'en pensez-vous? Quelle est

votre position face au dossier de la gestion des eaux usées? Votre opinion concernant l'accès au lac et ses usages?

Il y a une petite minorité très bruyante qui nous donne constamment son opinion publiquement sur ces sujets (... et il y en a aussi qui travaillent fébrilement dans les coulisses...). Puis il y a vous, la forte majorité, silencieuse. Comme je l'ai dit dans le passé, il est grand temps que la minorité bruyante se taise pour qu'on puisse entendre, et surtout écouter, la majorité silencieuse.

Cet été, présentez vous aux séances du conseil municipal et aux consultations et séances d'information: parlez et faites connaître votre position. Ces réunions ne sont pas réservées à une petite clique. Ça devrait plutôt prendre la forme d'une véritable assemblée générale de village: toute la population devrait se réunir pour prendre les décisions qui s'imposent.

Je vous y invite cordialement.

Grégoire Dubé, conseiller district no 1,
responsable de l'environnement et des loisirs

chendube@mblink.net, 843-7894 ou 875-0233

Hélène D. Michaud, conseillère district no 2



Chères citoyennes
et chers citoyens,

Une autre saison estivale s'amorce et promet d'être riche en activités de toutes sortes, ainsi qu'en discussions environnementales.

Depuis plusieurs années le dossier des eaux usées alimente les discussions. Comme je le mentionnais dans la dernière édition du jaseur, un relevé sanitaire des terrains doit être effectué afin de déceler les systèmes problématiques et d'y apporter les correctifs nécessaires. Le relevé sanitaire est l'incontournable étape de départ qui permet de se doter d'une image exhaustive de l'état de tous les terrains et de guider l'élaboration des solutions individuelles ou collectives à privilégier, selon l'étude réalisée par une firme spécialisée. Le Conseil a donc décidé de lancer le processus d'appel d'offres à cette fin. De plus, un autre appel d'offres est également en cours afin de procéder à une étude de caractérisation et de cartographie des milieux humides prioritaires, pour les intégrer au schéma d'aménagement de la MRC de Portneuf.

Ces deux étapes importantes font partie du plan d'action établi par le Conseil, qui vous sera présenté lors des assemblées publiques d'information prévues les 12 et 13 juillet, afin de faire le point sur ce dossier avec vous. Il est important d'y participer en grand nombre, car vous serez tous mis à contribution.

L'apport excessif d'éléments nutritifs ne provient pas que des installations sanitaires et est favorisé également par les différentes perturbations du sol. Il faut se rappeler qu'en 2001, le Plan directeur effectué révélait que la capacité de support du lac Sergent était atteinte et même dépassée et recommandait entre autres: de cesser les nouvelles constructions à l'intérieur du bassin versant, de freiner l'urbanisation du territoire en resserrant le zonage résidentiel et en encourageant la protection des zones naturelles et des rives, d'identifier les milieux humides et les protéger, etc. Différentes actions ont été posées jusqu'à maintenant, cependant ces recommandations doivent absolument être considérées pour l'avenir de notre lac.

Enfin, concernant le site Internet de la Ville, dont je suis responsable, plusieurs améliorations ont été effectuées afin de le rendre plus convivial et plusieurs mises à jour ont également été effectuées, dont le volet réglementation. Je vous invite à consulter notre site à l'adresse

www.villelacsargent.com

Je vous souhaite un très bel été. Au plaisir de vous rencontrer,

Hélène D. Michaud Conseillère,

Message des conseillers(ères)

Johanne Tremblay-Côté, conseillère district no 3 mairesse suppléante



Chères citoyennes,
Chers citoyens,

En avril 2010, j'ai été nommé à titre de conseillère déléguée sur le comité de travail à la confection du plan de sécurité civile pour la Ville de Lac Sergent. Ce plan de mesures de sécurité a été réalisé avec la collaboration de M. Joël Chéruet, consultant et spécialiste en gestion d'urgence.

Les travaux sont présentement terminés et le comité déposera le plan de sécurité civile lors de la prochaine séance ordinaire de juillet au Club Nautique. Je tiens à remercier personnellement tous celles et ceux qui ont collaboré à la réalisation de cet ouvrage!

Je vous rappelle que diverses activités seront présentées par le Comité des Loisirs et nous espérons encore une fois que vous allez y participer en grand nombre. A cet effet, je vous informe que des cartes sont toujours disponibles pour l'activité de la Fête de la St-Jean-Baptiste.

Pour vous procurer une ou des cartes, veuillez communiquer avec moi au 418-875-0565

ou avec Mme Doris Morin au 418-688-9627

ou au 418-875-5009.

En terminant, je profite de l'occasion pour vous souhaiter un bel été ensoleillé.

Johanne Tremblay-Côté, conseillère
Présidente du CCU

François Garon, conseiller district no 4



Suite à la dernière parution du Jaseur, plusieurs d'entre vous ont communiqué soit avec le bureau municipal soit avec le soussigné aux fins de s'enquérir de la raison pour laquelle je m'étais pas adressé à vous dans le journal municipal. Certains ont même cru que j'avais démissionné de mon poste. Rassurez-vous il n'en est rien. De un, j'étais dans le Sud avec ma conjointe et de deux, je vous avouerai qu'il n'y avait pas grand-chose à dire et à écrire sinon de répéter ce qui s'est dit lors des consultations de l'hiver dernier au sujet du dossier des égouts.

En ce début d'été 2011, la plupart d'entre vous sont en attente de réponses sur plusieurs dossiers dont celui-ci. Plusieurs d'entre vous ont communiqué avec moi au cours des dernières semaines, soit pour obtenir de l'information sur les suites de ce dossier, soit pour se plaindre de l'inertie de la municipalité. Cela est très légitime de votre part et je remercie sincèrement ceux et celles qui ont communiqué avec moi sur le sujet.

Au moment d'écrire ces lignes, le dossier est bien en selles. Nous venons tout juste de lancer un appel d'offre publique afin d'obtenir des soumissions pour faire effectuer un relevé sanitaire pour chaque résidence. À elle seule, cette première étape se chiffrera dans les 6 chiffres. Une fois cette étape réalisée, vous aurez le choix entre un nouveau système individuel ou un système collectif par secteur. Dans ce dernier cas cependant, je vois déjà se pointer à l'horizon les contestations juridiques et les interminables discussions entre voisins. C'est précisément pourquoi je suis le seul membre du présent conseil, à militer encore pour un réseau collectif global et à vouloir présenter une nouvelle demande auprès du gouvernement. Contrairement à ce que certains ont prétendu lors des assemblées de consultations, ce n'est pas exclusivement la faute des fonctionnaires ni du député, si nous avons reçu une réponse négative. Nous avons tout simplement mal travaillé notre dossier voilà tout.

Je vous souhaite à tous, un très bel été.

François Garon
Conseiller du district 4

Mot du service de l'urbanisme



LA SAISON ESTIVALE EST À NOS PORTES !

Comme à tous les ans, l'été annonce les nouvelles mises en chantier, les nombreuses constructions de remises ou garages et autres interventions sur les propriétés. Les prochains mois étant une période très achalandée pour le Service de l'urbanisme, nous vous incitons fortement à obtenir un rendez-vous avant de vous présenter à l'hôtel de ville, si vous désirez une rencontre pour vos projets de construction, d'agrandissement, de rénovation ou simplement pour un besoin d'information à propos de la réglementation municipale.

Nous vous encourageons également à bien vous renseigner sur notre réglementation municipale en matière d'urbanisme afin d'être informé adéquatement sur les règles à suivre selon la nature de votre projet. Notez que la plupart des travaux effectués sur un terrain requièrent l'obtention d'un permis ou d'un certificat d'autorisation.

QUELQUES PETITS RAPPELS

Si vous désirez abattre un arbre sur votre terrain, vous devez faire la demande d'un certificat d'autorisation. Cependant, l'élagage des arbres ne requiert aucune autorisation. Il n'y a aucuns frais pour la demande de certificat d'autorisation pour l'abattage d'arbres mais des amendes sont émises si l'abattage est fait sans autorisation. Il n'y a donc aucune raison de ne pas en faire la demande!

INSTALLATION DE RALENTISSEURS DE VITESSE

Afin de maximiser la sécurité des piétons sur les chemins du Tour-du-Lac Nord et Sud, le conseil municipal a mandaté l'inspecteur municipal afin d'installer des ralentisseurs de vitesse aux endroits suivants :

- intersection chemin Ephrem-Rochette et Tour-du-Lac Nord (déjà installé);
- chemin du Club-Nautique;
- chemin Tour-du-Lac Sud et du Ruisseau.

Ces ralentisseurs seront en fonction vers la fin juin. Nous vous encourageons à la prudence et au respect de la signalisation lorsque vous utilisez les chemins municipaux.

Merci de votre collaboration!

Éric Chamberland Inspecteur municipal

Consultation publique sur la gestion des eaux usées

6

Les membres du Conseil de Ville invite la population à assister à une assemblée publique concernant la gestion des eaux usées sur le territoire de la Ville de Lac Sergent.

A cette fin, nous tiendrons deux réunions de consultation afin de permettre à tous les citoyens d'y participer. Ces deux réunions seront semblables et nous vous demandons d'assister à l'une d'entre elles seulement.

Source et information

Josée Brouillette Directrice générale et sec.-très.
T 418-875-4854

Date : Mardi, 12 juillet 2011 Mercredi, 13 juillet 2011

Heure : 19h30

Endroit : Club Nautique

1466, chemin du Club Nautique, Lac-Sergent

rive nord du lac, Intersection route 367

PÉRIODE DE QUESTIONS

Au cours de cette assemblée, il y aura une période de questions pour recevoir les commentaires des citoyens.

DOCUMENTATION

Un document d'information sera distribué aux citoyens lors de ces séances de consultation.

Communiqué de la secrétaire-trésorière

Sergentoises et Sergentois,

Voici la cédule des séances ordinaires du Conseil municipal :

Septembre à juin: 3^e lundi du mois, à 19h30 au Centre Plein-air 4 saisons

Juillet et août : 3^e lundi du mois, à 19h30 au Club Nautique

Heures d'ouverture du bureau municipal :

Lundi au jeudi, de 9h00 à 16h30

Vendredi, de 9h00 à 16h00.

RAPPEL: Prochain et dernier versement des taxes 2011 : **1^{er} septembre**

Veillez prendre note que tout retard de paiement entraîne un intérêt annuel de 12% calculé quotidiennement. Pour toute question sur un compte reçu, pour prendre une entente de paiement ou pour toute autre interrogation, veuillez me contacter au bureau au 418-875-4854.

Soyez assuré de ma disponibilité à bien vous servir

Vous pouvez en tout temps laisser un message sur le répondeur de la ville,
nous vous retournerons votre appel dans les plus brefs délais.
POUR TOUTE URGENGE; COMPOSER LE 9-1-1.

Analyse d'eau potable

Voici les dates auxquelles le service vous est offert cette année :

lundi le 27 juin lundi le 18 juillet lundi le 8 août

Voici la procédure à suivre:

- Venir chercher au bureau municipal le ou les contenant(s) stérile(s) au plus tard le vendredi avant la date choisie;
- Prendre le prélèvement de votre eau le lundi matin (si possible, laisser reposer au frigidaire plusieurs minutes) juste avant d'apporter votre contenant au bureau municipal entre 9h30 et 12h00 aux dates indiquées;
- Lorsque la firme nous communiquera le résultat, vous en serez informé;
- La Ville de Lac-Sergent paiera la firme pour les services et vous facturera le montant par échantillon (même procédé que la facturation de la vidange des fosses).

Le coût pour les analyses :

Eau potable (coliformes totaux et fécaux) : 23 \$ plus taxes applicables

Eau (nitrites - nitrates) 17 \$ plus taxes applicables

En vous remerciant de votre intérêt à la vie municipale et vous souhaitant un bel été 2011 !

Josée Brouillette Secrétaire-trésorière

Avis aux utilisateurs de la rampe de mise à l'eau

HORAIRE 2011

Le coût de l'utilisation de la rampe sera de 40.00\$ annuellement pour tout propriétaire ou locataire.
Pour les visiteurs, le coût sera de 80.00\$ pour une entrée et une sortie.

	LUNDI AU VENDREDI	SAMEDI	DIMANCHE
DE MAI À OCTOBRE	sur renfrez-vous	9h00 à 11h00 et 16h00 à 18h00	9h00 à 11h00

JOURS FÉRIÉS – L'horaire suivant s'applique.

La rampe de mise à l'eau sera ouverte de 10h00 à midi et de 14h00 à 16h00.

Lundi le 5 septembre – **FÊTE DU TRAVAIL.**

Lundi le 10 octobre – **ACTION DE GRÂCES**

Samedi le 25 juin et le 20 août, l'accès à la rampe sera fermée en raison de la **FÊTE DES SERGENTOIS.**

Samedi le 30 juillet, l'accès à la rampe sera fermée en raison des **RÉGATES DE L'ASSOCIATION NAUTIQUE.**

Veuillez composer le numéro de la ville 418-875-4854 ou 418-875-1083
pour prendre rendez-vous à l'avance, avant 16h00.

Association pour la protection de l'environnement du lac Sergent

L'été arrive à grands pas et déjà l'association a distribué 250 arbres samedi le 28 mai dernier. Ces arbres nous ont été fournis par la CAPSA, comme à chaque année à la fin mai.

Cette année, les lundis de l'A.P.P.E.L.S. reviennent avec des conférenciers de grand calibre les lundis 27 juin, 11 et 25 juillet 2011 à 19 heures au Club Nautique.

8

Le premier conférencier sera M. André Côté, Sergent à la Sûreté du Québec, qui viendra nous entretenir de la sécurité nautique et de la réglementation. Vous avez des questions, vous pourrez lui poser, il sera là pour vous.

À la deuxième conférence, nous accueillerons Mme Sandra Imbeault, titulaire d'un doctorat en sciences de l'eau et microbiologiste, qui traitera d'un sujet sensible: la qualité des eaux de nos puits artésiens et de surface. Les problématiques, les solutions, la conservation et plus encore.

Notre troisième invitée sera nulle autre que Madame Rosa Galvez, professeure à l'Université Laval et titulaire

d'un doctorat en génie-géo-environnemental, ayant un parcours de chercheuse qui saura vous captiver par ses exemples et sa grande expérience d'autant qu'elle est associée à la problématique du lac St-Augustin dont on parle fréquemment. Vous avez des questions sur l'avenir de notre lac, sur les méthodes curatives, alors vous aurez la bonne personne pour y répondre.

**À chacune des conférences,
nous aurons des prix de présence.**

Les tests sur le lac débiteront bientôt, les échantillonneurs suivront la procédure requise afin que les échantillons transmis au laboratoire soient justes et fiables. De plus, ces tests seront documentés sur notre site internet.

Profitez du prix spécial pour payer votre cotisation annuelle à l'APPELS d'ici le 30 juin 2011, soit 5\$ par personne, 10\$ par famille. Après cette date, ce sera 10\$ par personne, 20\$ par famille.

Bonne saison estivale !

Jocelyn Houle A.P.P.E.L.S. Président



APPELS
un lac en santé
notre bien commun

Page d'histoire

À l'occasion des 90 ans de la Ville de Lac-Sergent

LE MAJOR ÉMILE-THOMAS JONCAS

Premier villégiateur du Lac Sergent

Émile-Thomas Joncas est né le 21 mai 1875 à Grande-Rivière (comté de Gaspé), il était le fils de Louis-Zéphirin Joncas (1846-1903) député fédéral (conservateur) de Gaspé (1887-96) et d'Émémentienne Blouin (1843-1916). Il passe ses années d'enfance sur le bord de l'Atlantique où il prend goût pour tout ce qui est nature et plein air. Il étudie au Collège de l'Assomption (aujourd'hui l'Université de Moncton).

Son père, Louis-Zéphirin Joncas devient en 1892, l'éditeur de l'Événement Journal à Québec et la famille y déménage.

Parallèlement, Émile entreprend une carrière militaire. En mars 1895, il est promu second lieutenant du 9^e Bataillon (Les Voltigeurs de Québec), puis capitaine commandant la compagnie no. 3 en 1900 et major de la Division 5 CASC en 1920. Il prend sa retraite des Forces en 1923.

Compte-tenu de la proximité de Valcartier et de son goût pour le plein air, il achète une propriété sur les bords du lac Sergent en 1895 et en devient le premier villégiateur. Il y passe plusieurs étés.

Il épouse le 25 juillet 1901 à l'église Saint-Patrick de Québec, Crescentia Angela Barden, fille du grossiste en fruits et légumes d'origine irlandaise, Richard Barden (1842-1899), et de Margaret-Ann Moss (1846-1909). Une fille naîtra de leur union, Andrée, le 9 janvier 1920. À partir de son mariage, il fait l'acquisition d'un autre site de villégiature à Château d'Eau, ancien quartier de Loretteville qui s'est fusionné en 2001 à Québec, près de l'ancienne plage et y fait bâtir deux maisons. Ses séjours deviennent plus rares au lac Sergent et plus fréquents à Château d'Eau.

Après sa démobilisation, il est nommé directeur du Bureau des véhicules automobiles au Gouvernement du Québec, organisme qui émet toutes les plaques minéralogiques pour les voitures du Québec (aujourd'hui devenu la Société d'assurance automobile du Québec (SAAQ)).

Alors qu'il séjourne l'hiver à Québec pour ses fonctions (ses bureaux sont situés dans l'actuel Capitole, au Carré d'Youville), il s'installe définitivement à Château d'Eau par la suite, à compter de sa retraite. Il est signataire de la pétition demandant la création de la ville de Château d'Eau dans le cadre du Projet de loi 109 créant la municipalité, déposé le mardi 16 mars 1926 à l'Assemblée législative (aujourd'hui l'Assemblée Nationale) du Québec.

Il est un golfeur assidu et fonde en 1920 le Club de golf de Loretteville. Il fait l'acquisition des terrains pour sa création et en est le président en 1921.

Il est décédé le 18 juin 1955 dans son sommeil à Château d'Eau et a été suivi un an plus tard, par son épouse, Crescentia Barden, le 5 septembre 1956. Ils reposent dans le lot de son père au cimetière Belmont où est récemment allé les rejoindre sa fille Andrée Joncas Fragasso (1920-2009). Il a eu trois petits-enfants : Michel, Marie et Ann Fragasso.

Émile Joncas était un amoureux de la nature, que ce soit par ses séjours à Lac Sergent ou à Château d'Eau ou par sa passion pour le golf (qui n'était pas si répandu il y a cent ans). Anecdote cocasse: même s'il a été le premier directeur du Bureau de véhicules automobiles, il a toujours refusé de faire l'acquisition d'une voiture pour tous ses déplacements: un écologiste avant l'heure.



9^e MAIRE :

LOUIS-GERMAIN GASTONGUAY (1945-1946)

Né à Québec le 24 avril 1901, il est le fils de Joseph-Arthur Verreault et d'Edith Dewfall. Il a épousé le 5 janvier 1927 à Sainte-Anne de Beaupré, Lumina Simard, fille de Norbert Simard et d'Amarilda Côté. Beau-frère de Jean-François Pinet (11^e maire), oncle de Jacques Pinet (17^e maire) et oncle par alliance de Laurent Langlois (15^e maire).

Entrepreneur menuisier, puis surintendant à la Ville de Québec.

Le 12 février 1932, il achète de Michel Boutet, un emplacement face au magasin de ce dernier et voisin de la chapelle, ayant 75 pieds de front par 125 pieds de profondeur. A son décès, la propriété revient à sa nièce Mildred Simard.

Président des syndicats de la chapelle de 1948 à 1949, puis conseiller municipal de 1945 à 1948, il est élu maire de Ville de Lac-Sergent sans opposition lors des élections du 3 août 1948. À cette occasion, il y avait cinq candidats pour les quatre postes de conseiller à pourvoir. MM. Turgeon, Bissonnette, Dion et Lachance furent élus avec respectivement 74, 68, 68 et 47 voix, tandis que M. Rochette obtenait 46 voix. Le même jour et le lendemain, les citoyens de la ville étaient appelés à approuver par référendum un amendement au règlement de construction numéro 42, ce qu'ils firent par 65 voix représentant en valeur 140,000\$, le non atteignant 10 votes et 16 300\$ en valeur, avec 3 votes annulés (4 100\$ en valeur). M. Verreault occupa la fonction de maire jusqu'en 1954.

Les principales réalisations durant son mandat furent l'amélioration des voies de communication de la municipalité et notamment la construction du tronçon du chemin entre le magasin Boutet et le Manoir du Lac-Sergent (aujourd'hui le chemin Tour-du-lac Nord).

Son épouse décède à Québec, le 19 septembre 1969. M. Verreault décède dans la même ville, le 3 août 1971.

Bibliographie : Municipalité de Ville du Lac-Sergent 1921-1996, Ville du Lac-Sergent, 1996.

SES CONSEILLERS :

- ADÉLARD TURGEON (1948-1951),

voyageur de commerce, puis employé civil. Né le 2 décembre 1892 à Saint-Charles (cté Bellechasse), fils d'Elzéar Turgeon et d'Adèle Labrie. Il a épousé Marie-Blanche Boucher le 3 juin 1918 à l'église Saint-Sauveur, à Québec. Il a acheté le 21 août 1950 un

chalet situé sur le lot 545-A-11 de Louis-Roméo Leclerc et l'a revendu le 21 septembre 1960 à Roger Jobidon. Conseiller municipal de 1948 à 1951 et de 1954 à 1957 et président des syndicats de la chapelle de 1961 à 1962. Il est décédé le 2 septembre 1968 à Québec. Son épouse lui survit jusqu'au 18 octobre 1980.

- ÉMILE DION (1948-1950), 10^e maire;

- J. HILAIRE BISSONNETTE (1948-1954),

pharmacien. Né le 14 janvier 1902 à Sainte-Claire, fils d'Edmond Bissonnette et de Léonie Roy, il a épousé Germaine Guertin à Lambton le 24 septembre 1929. Il a acquis en 1943 son chalet (lot 564-2-3) de Marcel Dorion. Conseiller municipal de 1948 à 1954. Il est décédé à Lac-Sergent le 27 août 1966. Son épouse est décédée à Québec le 5 octobre 1985.



M. J.-Albert Lachance

- J.-ALBERT LACHANCE (1948-1951),

comptable. Né à Québec le 27 octobre 1895, fils de Gaudias Lachance et d'Odile Grenier. A épousé Julie Antoinette Proteau le 5 septembre 1921 à l'église Notre-Dame de Jacques-Cartier, à Québec. Il a acheté un chalet (lot 466-1) de Noël Grimard le 29 juin 1935, qu'il surnomme « Joyeuse ». Suite à son décès, son héritière, Pierrette Lachance le vend le 12 septembre 1969 à Thérèse Lacerte, épouse de Jean-Paul

Baillargeon. Conseiller municipal de 1948 à 1951. Il est décédé le 29 septembre 1968 à Loretteville. Son épouse décède à Québec le 1^{er} janvier 1967.

- J. RÉGINALD TRÉPANIÉ (1950-1954),

bijoutier. Né à Québec le 13 décembre 1903, fils de Joseph-Arthur Trépanier et de Marie-Anne Roy. A épousé Marguerite Bédard le 7 juillet 1931 à l'église du Très-Saint-Sacrement, à Québec. Il acquiert un chalet (lot 535-A-1) le 28 novembre 1947 d'Avila Paquet, qu'il revend le 1^{er} juin 1956 à Claude Bouchard. Conseiller municipal de 1950 à 1954. Il décède à Sainte-Foy le 28 septembre 1984.

- ROLLAND PARENT (1951-1954),

professeur. Né à St-Camille (cté Bellechasse) le 9 juillet 1909, fils de Cléophas Parent et d'Adèle Jobin. A épousé Laurette Naud le 1^{er} juillet 1937 à Saint-Charles de Limoilou, Québec. Il a acquis en indivision avec sa soeur Cécile Parent (épouse de Théo Levasseur), le chalet érigé sur les lots 540-1 partie, 541 partie et 541-1 partie de Marie Ange Petitclerc (épouse de Paul Bouchard) le 28 mai 1943. Il a racheté la part de sa soeur le 27 mars 1948 et a revendu le tout le 4 octobre 1996 à son fils et belle-fille, Henri-Louis Parent et Lise Delisle. Conseiller municipal de 1951 à 1954. Son épouse est décédée le 30 septembre 1984 à Québec.

- **A. HENRI BÉLANGER (1951-1954),**

courtier en douane. Né à Québec le 16 juillet 1905, fils de Richard Bélanger et de Florida Légaré. Il a épousé Gisèle Maranda à Québec, le 4 juin 1932. Il a acheté le 23 mai 1932 le chalet de Pierre-Raoul Chouinard (conseiller municipal 1929-1930)(lot 538-partie) qu'il surnomme « La Vigie ». Il le revend le 3 mai 1963 à Jacques Robitaille (Conseiller municipal 1966-1977). Conseiller municipal de 1951 à 1954. Il décède à Sainte-Foy le 26 septembre 1984. Son épouse lui survit et décède à Québec le 15 avril 1995.

ERRATUM : Une erreur s'est glissée dans la Page d'histoire – Partie 5, publiée dans la dernière livraison du Jaseur. Il y est indiqué qu'Abbé-Frédéric Mercier a été conseiller municipal de 1941 à 1946. Ceci est inexact, car M. Mercier, élu en 1941, ne s'est pas représenté aux élections d'août 1945. Il s'est toutefois porté candidat à la mairie lors des élections partielles du 8 juillet 1946, à la suite de la démission du maire Louis-Germain Gastonguay, et a été élu sans opposition.

SES CONSEILLERS :

- **ADÉLARD TURGEON (1954-1957);**



M. Robert Goulet

- **ROBERT GOULET (1954-1956),**

instituteur. Né à Saint-Gervais (cté Bellechasse) le 22 février 1902, fils d'Onésime Goulet et de Valérie Clavet. A épousé Lauretta Côté le 14 mai 1928 à Québec. Il acquiert son chalet sur la pointe qui porte aujourd'hui son nom, en 1936. Décédé le 2 octobre 1969 à Québec. Son épouse décède le 7 octobre 1972 à Québec.

- **JEAN-FRANÇOIS PINET (1954-1957).**

11^e maire.

- **GILLES BÉLANGER (1954-1955),**

employé civil. Né à Québec le 9 avril 1914, fils d'Oscar Bélanger et d'Alberta Warren. A épousé Marguerite Hamel le 28 décembre 1946 à l'église Saint-Dominique, à Québec. Il achète un chalet le 17 octobre 1953 (Lot 466-partie) de Paul-Eugène Drolet qu'il revend le 16 mai 1962 à Léo Moisan. Conseiller municipal de 1954 à 1955. Il est décédé à Charlesbourg le 8 mars 1992. Son épouse lui survit et décède le 17 février 1994 à Québec.



Paul-Émile Gauthier

- **PAUL-ÉMILE GAUTHIER (1954-1957),**

employé à la Communauté Urbaine de Québec. Né à Québec le 12 décembre 1910. Fils d'Arthur Gauthier et de Victoire Morel. A épousé Yvonne Vigneau le 26 août 1933 à l'église Saint-Fidèle, à Québec. Il

avait acquis avec son frère, de sa mère Jeannette Gauthier, le 17 septembre 1946, le lot 536-12, qu'il a revendu le 30 août 1976 à son fils, Claude Gauthier. Conseiller municipal de 1954 à 1969 et président des syndicats de la chapelle de 1968 à 1970.

.....

10^e MAIRE :

ÉMILE DION (1954-1957)

Né à Québec le 12 octobre 1903, il est le fils de Jules Dion et de Léa Thibault. Il a épousé Rosa Grenier le 3 septembre 1928 à Beauport.

Industriel.

Le 22 novembre 1943, il achète d'Amanda Poirier-Lafrance, un chalet (lot 461-A) qu'il surnomme « Vous l'avez dit ». Il le revend le 19 mai 1958 à Roger Marcotte.



M. Emile Dion

Conseiller municipal de 1948 à 1950, il est maire de Ville de Lac-Sergent de 1954 à 1957.

Les principales réalisations durant son mandat furent l'acquisition par la Ville, des chemins de l'ancienne propriété de feu C.-J. Magnan, qui constituent aujourd'hui le Chemin du club nautique et l'asphaltage du chemin entre l'Épicerie Boutet et le Manoir du lac Sergent.

Il décède à Québec le 12 juillet 1977. Son épouse lui survit et décède à Québec le 5 décembre 1978.

Bibliographie : Municipalité de Ville du Lac-Sergent 1921-1996, Ville du Lac-Sergent, 1996.

États financiers 2010

Les états financiers de la municipalité pour l'exercice du 1^{er} janvier au 31 décembre 2010 ont été préparés par la firme de vérification Bédard Guilbault, comptables agréés.

États financiers 2010

L'année financière 2010 s'est donc soldée par un surplus de recettes sur les dépenses de 75 699\$ portant notre surplus cumulé non affecté à 147 694\$, lequel est plus amplement expliqué au tableau ci-après :

	2010	2009
RECETTES		
- Taxes	639 422 \$	548 238 \$
- Service rendus	93 768 \$	103 689 \$
- Transferts	82 655 \$	189 583 \$
- Imposition de droits	32 059 \$	63 808 \$
- Autre revenus	41 898 \$	- 149 052 \$
- Intérêts, amendes	4 106 \$	2 574 \$
- TOTAL	893 908 \$	758 840 \$
DÉPENSES		
- Administration gén.	209 577 \$	183 828 \$
- Sécurité publique	117 542 \$	95 080 \$
- Transport	181 727 \$	176 678 \$
- Hygiène du milieu	151 263 \$	154 055 \$
- Santé et bien-être	435 \$	0 \$
- Aménagement, urb et dév.	61 700 \$	66 535 \$
- Loisirs et culture	93 137 \$	115 467 \$
- Frais de financement	2 828 \$	2 272 \$
	818 209 \$	793 915 \$
- TOTAL	75 699 \$	- 35 075 \$
Solde des fonds au début de l'exercice	141 697 \$	176 772 \$
AFFECTATIONS		
- Surplus non affecté	(71 995) \$	(141 697) \$
- Surplus affecté	(69 702) \$	0 \$
- Surplus (déficit) de l'exercice	75 699 \$	



Bénévoles recherchés



La chapelle Notre-Dame-de-la-Paix de Lac-Sergent

est à la recherche de bénévoles.

.....

Les personnes intéressées
peuvent communiquer
avec la secrétaire trésorière
Mme Josée Brouillette au 418-875-4854
ou par courriel lac-sergent@bellnet.ca



Association nautique du Lac-Sergent

CALENDRIER DES ACTIVITÉS

Juin 2011

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11 Inscriptions Club nautique* 13h30 à 15h30
12	13	14	15	16	17	18
<p><i>*Le 11 juin, lors de l'inscription au Club Nautique, ne pas oublier d'apporter les cartes d'assurance maladie du Québec pour chaque inscription. Aussi, les parents doivent obligatoirement fournir leur numéro d'assurance sociale pour obtenir le relevé 24 (frais de garde).</i></p>						
19	20 Conseil de Ville 19h30	21	22	23	24	25 Fête de la Saint-Jean Baptiste
26	27 Début des activités camp de jour 9h30 APPELS 19h00	28 activités camp de jour 9h00	29 Cinéma 19h30	30 Party Hotdog 17h00 Soirée d'info canoë-kayak 19h00		

Juillet 2011

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
					1	2 Soirée du Commodore 18h00
3 Course de Voile	4	5 Couché au club 5-8ans	6 Cinéma 19h30	7	8	9
10	11 APPELS Conférence 19h00	12 Consultation Publique Gestion des eaux usées 19h30	13 Consultation Publique Gestion des eaux usées 19h30	14	15	16 Régate Lac Beauport Finale Régionale Jeux de Québec
17 Course de Voile Brunch du Vice- Commodore	18 Conseil de ville 19H30	19 Couché au club 9-12 ans	20 Spectacle de Musique de l'été 2011	21	22	23 Régate Trois-Rivières
24 31 Triathlon	25 APPELS Conference 19h00	26	27 Cinéma 19h30	28	29	30 Régate Lac Sergent

CALENDRIER DES ACTIVITÉS

Août 2011

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
	1	2	3 Soirée Musique 19h00	4	5 Championnat prov. Midget & + Bassin Montréal	6 Championnat prov. Midget & + Bassin Montréal
7 Championnat prov. Midget & + Bassin Montréal	8	9	10	11 Soirée d'Adieu Camp de jour	12 Championnat Prov. Bantam & - Lac Beauport Fin activités de camp de jour	13 Championnat Prov. Bantam & - Lac Beauport
14 Course de Voile	15 Conseil de Ville 19H30	16	17	18	19 Assemblée générale APPELS 19h30	20 Fête des Sergentois 15h00
21	22	23	24 Championnat Canadien Welland	25 Championnat Canadien Welland	26 Championnat Canadien Welland	27 Championnat Canadien Welland
28 Championnat Can-Mas Welland	29	30	31			

Septembre 2011

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10 Assemblée générale 10h00 ANLS Soirée Méritas 18h30
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24 Champ.Prov. Long Distance Shawinigan
25	26	27	28	29	30	

De juin à août, le chalet et le resto-collation "l'Aqua-bar" du club nautique seront ouverts de 19h à 21h du lundi au jeudi. Les équipements du club nautique seront accessibles en soirée pour vos loisirs (volley-ball, badminton, basket-ball, etc.).

FICHE ENVIRONNEMENTALE

La pelouse

Abandonnez le stéréotype du «vert de golf»

Lorsqu'on parle de pelouse, on s'imagine généralement un espace vert homogène cultivé d'herbe courte et dense. Certains auteurs s'entendent pour dire que pour la plupart des gens, les pelouses doivent ressembler le plus possible à un tapis vert uniforme et parfait correspondant au standard nord-américain et qui symbolise la réussite et le prestige. En effet, ce désir d'avoir un «vert de golf» parfait sur son terrain est un stéréotype encore bien populaire. Peut-être faudrait-il remettre en question cette vision véhiculée depuis une soixantaine d'années au Québec et faire preuve d'ouverture d'esprit en ce qui concerne la pelouse parfaite?



Saviez vous que ...

L'obsession pour les pelouses vertes parfaites remonte au temps de l'aristocratie anglaise où elles étaient jadis symbole de richesse et de pouvoir. Le développement des terrains de golf a par la suite fixé les standards d'esthétisme dans les banlieues.

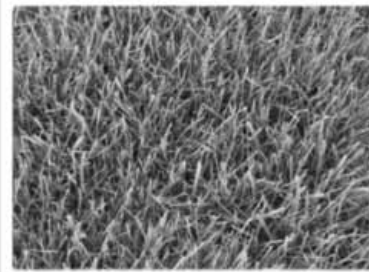
Sous notre climat, la nature à elle seule ne permet pas l'obtention d'une pelouse spectaculaire conforme aux idéaux. Pour y arriver, il faut investir beaucoup de temps et d'argent et avoir recours à des techniques d'entretien sans relâche. Ce sont elles qui ont des répercussions néfastes sur l'environnement et non le gazon lui-même. Nos méthodes d'entretien et de gestion doivent être repensées.

Modifions nos attentes et changeons nos pratiques!



Acceptez que votre pelouse évolue et s'adapte à son milieu

Les étendues de pelouse conventionnelle cultivée (pelouse industrielle en plaques composée de pâturin des prés) constituent, lors de leur implantation, une culture d'espèce unique de graminées. Ces surfaces uniformes de pelouses ne pourraient se développer naturellement sans notre intervention sous nos conditions. Étant donné qu'elles manquent de diversité végétale, ces pelouses sont plus vulnérables aux attaques d'insectes ravageurs et aux maladies, car le manque de variété est une occasion en or pour les espèces exotiques et indésirables de s'y établir sans trop de difficulté, la compétition étant plutôt minime. C'est pourquoi, avec le temps, d'autres espèces viennent naturellement coloniser et diversifier les pelouses uniformes. Plus il y a de variété, moins on a besoin de contrôler les intrus. Comme la diversité végétale favorise la santé des pelouses, il faut cesser de la combattre.



La diversité végétale est naturelle. Laissez les végétaux coloniser votre pelouse. C'est une question de santé!

Retournez à la pelouse d'autrefois

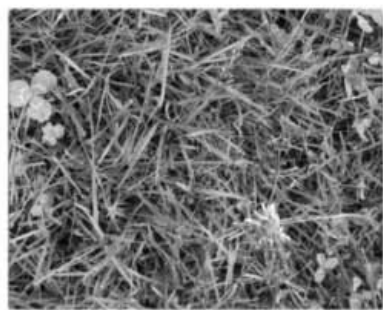
L'écopelouse n'est pas une nouvelle mode ou un nouveau concept. C'est plutôt la pelouse que l'on retrouvait il y a une quarantaine d'années.

- Micheline Lévesque (2008) -

Il y a une quarantaine d'années, les pelouses étaient habituellement constituées de plusieurs espèces comme le trèfle et le plantain, mais aujourd'hui, ces plantes sont considérées par plusieurs comme des «mauvaises herbes». Ces pelouses riches en espèces sauvages ont perdu de leur popularité au détriment des surfaces gazonnées uniformes de pâturin des prés.

La pelouse

La pelouse durable, une alternative avantageuse!



Une pelouse durable est une pelouse saine et en santé dont l'apparence générale peut ne pas être parfaite, mais qui remplit entièrement ses fonctions utilitaires et bénéfiques (environnementales, sécuritaires, etc.). Elle résiste mieux aux

insectes, mauvaises herbes et maladies en plus de nécessiter moins d'intrants (ex: engrais), si de bonnes pratiques de culture sont adoptées.

Définition tirée du Guide d'implantation et d'entretien d'une pelouse durable, FIHOQ et APGQ.

Avantages

- adaptée aux conditions climatiques
- adaptée aux conditions du sol en place
- peu exigeante: demande très peu d'entretien
- ne croît pas excessivement: nécessite moins de tonte
- requiert très peu d'engrais: réduit les surplus d'éléments nutritifs (ex: phosphore, azote)
- ne requiert pas de pesticides
- ne nécessite aucun arrosage: réduit le ruissellement
- contribue à la diversité végétale et animale
- permet des économies de temps et d'argent

Inconvénients

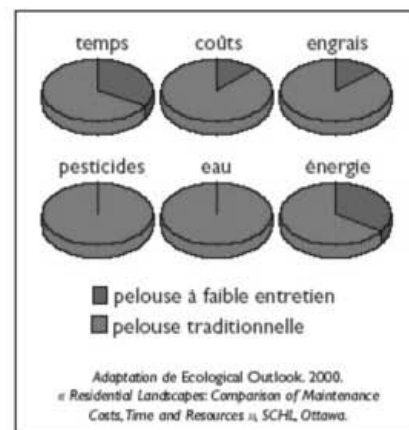
- aspect moins uniforme et moins dense
- n'atteint pas les mêmes standards d'esthétisme (mais comble les attentes raisonnables)

Une pelouse durable est bien adaptée aux résidences situées au bord des lacs ou des cours d'eau. Toutefois, en raison de leur densité, les mélanges de graminées sont plus efficaces pour réduire le ruissellement de l'eau à la surface du sol et favoriser sa pénétration dans ce dernier. Le système racinaire très développé des graminées à gazon permet aussi une absorption très élevée des éléments nutritifs, tel le phosphore et l'azote, ce qui réduit la contamination des plans d'eau.

Les mélanges de graminées à gazon jouent un meilleur rôle dans le contrôle du ruissellement que les surfaces imperméables.

Résultats d'une étude de la SCHL réalisée en Ontario en 1998-1999

«Les résidents possédant une pelouse à faible entretien (durable) ont consacré 50% moins de temps, dépensé 85% moins d'argent, consommé 50% moins d'énergie (électricité, carburant), épandu 85% moins d'engrais, utilisé 100% moins d'eau et appliqué 100% moins de pesticides par année que ceux qui avaient installé une pelouse traditionnelle.» -SCHL-



Une pelouse durable bien gérée minimise les impacts négatifs sur l'environnement: elle enrichit le sol en matière organique et y stimule la vie, en plus d'améliorer sa structure et sa fertilité.

Espèces recommandées pour une écopelouse

Légumineuses:

Trèfle blanc, lotier corniculé.

Graminées:

Fétuques fines (Chewing, Durette, rouge traçante), fétuque élevée, pâturins (annuel, du Canada, des prés, commun), mil, ivraie vivace.

Autres:

Thym, camomille romaine, camomille anglaise, achillée millefeuille.

Les fétuques et l'ivraie vivace ont des propriétés qui empêchent les graines de «mauvaises herbes» de germer.

Vous devez bien choisir les espèces selon leurs propriétés et les conditions du milieu, sauf si vous laissez à la nature le soin de diversifier elle-même votre pelouse. Pour plus d'informations sur les propriétés des espèces, consultez le tableau sur les herbes à pelouse les plus communes, dans la section lectures complémentaires à la fin de cette fiche.

La pelouse

Le trèfle blanc, un allié indispensable

Le trèfle blanc (*Trifolium repens*) fait partie de la famille des légumineuses. Celles-ci fixent l'azote de l'air dans leurs racines et en transfèrent une partie (non quantifiable pour le moment) au sol et aux autres plantes. Les légumineuses qui peuplent les terrains sont ainsi bénéfiques, car elles jouent en quelque sorte le rôle des engrais azotés à libération lente: l'azote qui est fourni demeure autour des racines, ce qui réduit le risque de transport dans les eaux de ruissellement comme c'est souvent le cas lorsque trop d'engrais (à libération instantanée) est épandu au même moment ou lorsque l'usage qui en est fait est incorrect.

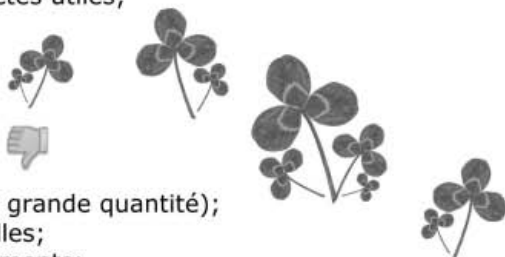
Il est préférable d'avoir une pelouse contenant du trèfle car cette plante offre plusieurs avantages à votre pelouse.



L'azote stimule l'expansion du feuillage, accélère le développement des racines et favorise la tolérance à la sécheresse, aux changements de température et au froid, en plus de nourrir les micro-organismes du sol.

Avantages du trèfle blanc 

- enrichit le sol;
- demeure toujours vert (tolère la sécheresse);
- protège contre les punaises des céréales et les vers blancs (s'attaquent principalement aux graminées);
- croissance lente et basse (moins de tonte);
- attire les insectes utiles;
- rustique.



Inconvénients 

- glissant (si en grande quantité);
- attire les abeilles;
- tache les vêtements;
- tolère moins l'ombre que le pâturin des prés;
- ne supporte pas le piétinement intensif (si en grande quantité).

La fertilisation au naturel!

Les fertilisants peuvent être substitués par des techniques naturelles simples et gratuites apportant beaucoup d'éléments essentiels aux végétaux qui composent votre pelouse. En voici quelques-unes:

- Laisser les résidus de coupe du gazon à la surface de la pelouse (herbicyclage) permet de réduire jusqu'à 30% les besoins en engrais.



- Laisser pousser (ou planter) des légumineuses sur votre pelouse fournit de l'azote.

- Broyer et épandre les feuilles mortes à l'automne dès qu'elles tombent plutôt que de les ramasser fournit des oligo-éléments (zinc, fer, cuivre, manganèse, sélénium, etc.) et une excellente source de carbone.

Les feuilles d'érable et de chêne broyées qui se décomposent sur le gazon ont un effet herbicide sur les «mauvaises herbes».



Saviez vous que ...

La présence de pissenlits indique que le sol présente une carence en calcium et un excès en potassium. Le pissenlit puise le calcium en profondeur, ce qui a pour effet d'améliorer la qualité du sol. Pour contrer le manque de calcium, vous pouvez ajouter des cendres de bois ou des coquilles d'oeufs à votre pelouse.

Il est déconseillé d'éliminer totalement les pissenlits car ils nourrissent tôt au printemps les insectes utiles qui mangent les ravageurs de votre jardin.

La pelouse

Fertiliser avec de l'engrais, c'est bien?

Si vous devez fertiliser votre pelouse, utilisez des **engrais à libération lente**. Qu'ils soient naturels (de sources animale, végétale et minérale) ou de synthèse (fabriqués à l'aide de processus industriels), ces engrais qui se libèrent de façon contrôlée relâchent de petites quantités d'éléments nutritifs sur une longue période plutôt que de tout libérer au même moment. Cette action lente et prolongée permet aux plantes d'absorber les substances nutritives selon leurs besoins, ce qui diminue les risques potentiels de pollution des cours d'eau. Privilégiez aussi les **engrais sans phosphore** ou à faible teneur en phosphore (- de 3%) lorsque vous choisissez votre engrais pour une pelouse établie, car les sols québécois sont la plupart du temps déjà saturés en phosphore.

Saviez vous que ...

Certains engrais naturels et composts contiennent naturellement du phosphore. Vous devez donc choisir des produits à faible teneur en phosphore et soustraire leur apport des besoins en éléments nutritifs de votre pelouse.

La vitesse de libération de l'engrais agit sur la contamination potentielle des cours d'eau.

Attention !

Les fertilisants naturels peuvent contenir jusqu'à 85% d'engrais de synthèse. Il est important de bien vous renseigner sur les ingrédients avant d'acheter un engrais naturel. Évitez aussi la mention «biosolide».

Pour le milieu aquatique, les engrais naturels sont tout aussi dommageables que les engrais de synthèse. Il faut éviter de les utiliser au bord de l'eau car le phosphore et l'azote peuvent aboutir dans l'eau et favoriser la végétation aquatique (algues bleues) autant que le gazon.

Biosolides

Matières organiques solides riches en éléments nutritifs (phosphore, azote, etc.) et issues du traitement des eaux usées domestiques par un procédé qui sépare et extrait les boues (solides) du liquide pour en faire de l'engrais.

Les biosolides peuvent être dangereux pour l'environnement si leur production est mal réglementée: ils peuvent contenir des produits chimiques et de fortes teneurs en métaux (plomb, mercure, etc.).

Quelques impacts environnementaux d'une mauvaise utilisation des engrais

- pollution des nappes phréatiques et des cours d'eau
- prolifération des algues bleu-vert
- disparition de la vie biologique du sol
- destruction plus rapide de l'humus
- désorganisation de la structure du sol
- accroissement des risques de maladies et d'infestations d'insectes ravageurs



Engrais de synthèse

Saviez vous que ...

L'application de pesticides sur votre pelouse n'a pas pour unique effet de tuer les ravageurs, mais elle élimine aussi du même coup les organismes bénéfiques qui stimulent la vie de votre sol.

Si vous devez avoir recours à la fertilisation, n'oubliez pas...

... que les engrais naturels doivent être combinés avec des apports de matières organiques tels les résidus de coupe du gazon.

... de ne jamais fertiliser avant la pluie et durant l'été (surtout lors des canicules où le gazon devient jaune et tombe en période de dormance).

... de contrôler vos quantités d'engrais, car les cours d'eau ne sont jamais bien loin!

La pelouse

RAPPEL

L'impact des engrais sur les cours d'eau

Engrais mal utilisés, pelouses mal entretenues, etc.



Libèrent dans l'environnement des éléments nutritifs supplémentaires (azote, phosphore, potassium, etc.).



Les éléments nutritifs sont transportés dans les cours d'eau (ex: par les eaux de pluie).



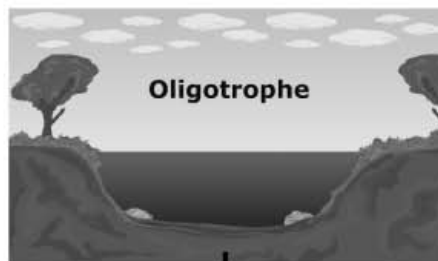
Ils nourrissent les algues microscopiques.



Développement des algues bleu-vert (cyanobactéries) (trop de nourriture engendre une surproduction).



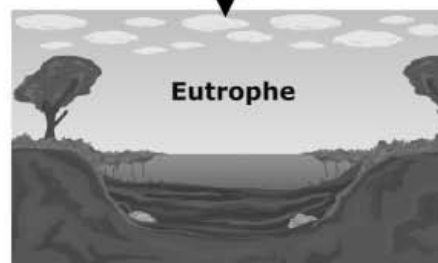
Lac contaminé par les algues bleu-vert: vieillissement des lacs (eutrophisation).



Lac pauvre en éléments nutritifs, profond et dont l'eau est claire.



Lac contenant des éléments nutritifs en quantité moyenne.



Lac riche en éléments nutritifs, peu profond et dont l'eau est brouillée (brunâtre). Contient beaucoup de végétaux. Ressemble plus à un marais qu'à un lac.

Une pelouse durable bien entretenue a un impact positif sur les milieux aquatiques.

Cependant...

«des aménagements autres que des pelouses doivent être envisagés en bordure d'un lac ou d'une rivière».

- Édith Smeesters (2008) -



Surtout, n'oubliez pas !

Les pelouses qui bordent les cours d'eau ne doivent pas être tondues jusqu'à la rive. Vous devez **conserver une bande riveraine** (bande de végétation naturelle de plusieurs mètres située entre le bord de l'eau et votre terrain aménagé) et **éviter de la tondre et de la fertiliser**.

À l'extérieur de cette zone, fertilisez seulement lorsque nécessaire et employez des **engrais sans phosphore à libération lente**.

Pour de plus amples renseignements, informez-vous auprès de votre OBV local.

La pelouse

Références

Association canadienne des eaux potables et usées (ACEPU), http://www.cwwa.ca/faqbiosolids_f.asp

Conseil canadien des ministres de l'environnement (CCME), http://www.ccme.ca/ourwork/waste.fr.html?category_id=137

FIHOQ et APGQ, *Guide d'implantation et d'entretien d'une pelouse durable*, feuillet synthèse, 34 p. <http://www.fihq.qc.ca/Feuilletsynthese-Guidepelouse.pdf>

FIHOQ et APGQ (2008) *Guide d'implantation et d'entretien d'une pelouse durable*, 212 p.

Jardin botanique de Montréal, carnet horticole et botanique, http://www2.ville.montreal.qc.ca/jardin/info_verte/fertilisation/fertilisants.htm

Lévesque, M. (2008) *L'écopelouse, pour une pelouse vraiment écologique*, Bertrand Dumont éditeur, Bouquins verts, 192 p.

Lévesque, M. (2005) *Le guide complet des pesticides à faible impact et autres solutions naturelles*, version condensée, Isabelle Quentin éditeur, 214 pages.

Smeesters, E. (2008) *Pelouses écologiques et autres couvre-sols*, Broquet inc. éditeur, 188 pages.

Société canadienne d'hypothèque et de logement (SCHL), *Les pelouses à faible entretien*, http://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/co/enlo/ampa/ampa_004.cfm

Photographies

Nadège Doyon est l'auteure des photographies, à l'exception de celles-ci :

Photo 6: (feuilles mortes): Seraphic, Dreamstime

Photo 7: (engrais de synthèse): Vedula, <http://www.vedura.fr/eco-geste/engrais-chimique-jardin>

Rédaction: Nadège Doyon

Illustrations: Sylvain Arel www.arelgraph.com

Révision scientifique: Guillaume Grégoire, M.Sc. agr. analyste technique et scientifique, FIHOQ.

Bertrand Dumont, horticulteur, auteur et chargé de projets en environnement à la FIHOQ.

Lectures complémentaires

Lévesque, M. (2005) *Le guide complet des pesticides à faible impact et autres solutions naturelles*, version condensée, Isabelle Quentin éditeur, 214 pages

- ▀ recettes maison de pesticides à faible impact
- ▀ méthodes de contrôle écologique des ravageurs
- ▀ solutions durables à vos problèmes de ravageurs

FIHOQ, *Implantation et entretien d'une pelouse durable*, http://www.fihq.qc.ca/html/implantation_et_entretien_d_un.html

- ▀ implantation d'une pelouse
- ▀ entretien d'une pelouse établie
- ▀ organismes nuisibles
- ▀ rénovation d'une pelouse

Informations pour planter et entretenir votre pelouse www.pelousedurable.com

SCHL, *Comment entretenir vos pelouses et jardins en économisant l'eau*, http://www.cmhc-schl.gc.ca/fr/co/enlo/ampa/ampa_006.cfm

- ▀ conseils généraux
- ▀ conseils pour votre pelouse
- ▀ conseils pour vos arbres, arbustes et jardins d'agrément

Les herbes à pelouse les plus communes (tableau des propriétés) - Tiré de: Édith Smeesters (2000) *Pelouses et couvre-sols*, Éditions Broquet, 208 p. - Sur le site web de la Ville de Sainte-Thérèse (Environnement/Pesticides/Liens et publications utiles)

<http://www.ville.sainte-therese.qc.ca/22-05.html>

Partenaire financier

Avis de responsabilité concernant les sites externes : les liens hypertextes constituent seulement une proposition de contenu complémentaire au présent document. Ainsi, le ROBVOQ n'endosse ni ne désapprouve le contenu des pages citées, lorsqu'elles appartiennent à des sites tiers. De plus, le ROBVOQ ne pourra être tenu responsable des liens brisés concernant ces pages si elles sont modifiées.

Développement durable,
Environnement
et Parcs

Québec



Plaisanciers, navigatez en toute sûreté!

Pont-Rouge, le mercredi 1^{er} juin 2011,

La patrouille nautique de la Sûreté du Québec MRC de Portneuf, qui voit à la sécurité des plaisanciers, désire vous informer de quelques règles qui régissent les activités nautiques.

- Toutes les embarcations doivent posséder un système d'éclairage ou un feu blanc en tout temps à la tombée du jour (même les kayacs, pédalos...).
- Toutes les embarcations doivent contenir un nombre suffisant de vestes de flottaison individuelle (approuvées par Transport Canada), de la bonne taille et en bonne état, selon le nombre de passagers à bord.

▪ **Le certificat de compétence est maintenant obligatoire pour tous les conducteurs d'embarcations de plaisances motorisées depuis le 15 septembre 2009 et ils doivent l'avoir en leur possession lorsqu'ils naviguent. De plus certaines restrictions s'appliquent aux conducteurs selon la force du moteur de l'embarcation.**

- Il est interdit à une personne âgée de moins de 16 ans de conduire une motomarine.

La Sûreté du Québec vous incite à la prudence et vous rappelle que le code criminel s'applique de la même façon sur l'eau que sur les routes !

Pour plus de renseignements sur la sécurité nautique, vous pouvez consulter le site Internet de Transport Canada www.securitenautique.gc.ca ou composer le 1 800 267-6687.

Nous vous souhaitons à tous
une excellente saison estivale !

Sgt André Côté

Coordonateur patrouille nautique

Sûreté du Québec
MRC de Portneuf



Le brûlage d'herbe, une habitude à perdre!

Le brûlage de l'herbe morte au printemps constitue une pratique de moins en moins répandue. Malheureusement, à chaque année, au Québec, elle est à l'origine de près de 20 incendies de forêt qui couvrent une superficie comparable à 60 terrains de football.

INUTILE

Contrairement à la croyance populaire, le brûlage de l'herbe ne favorise aucunement la repousse. Une partie des éléments nutritifs qu'elle contient s'envolent en fumée. Conséquences? Le sol s'appauvrit et notre environnement est pollué.

DANGEREUX

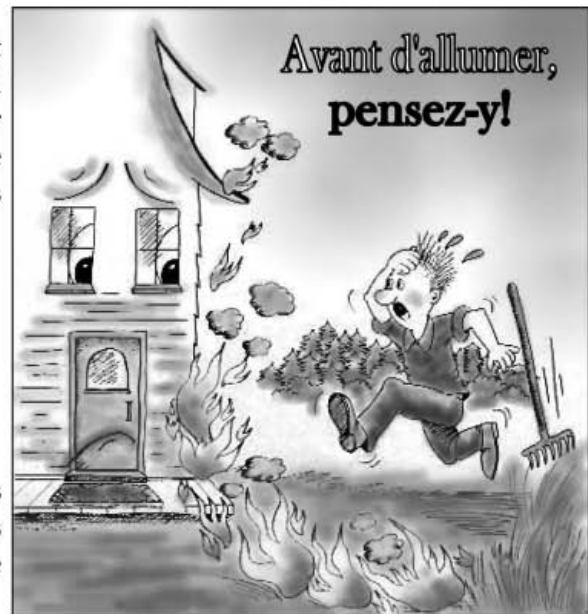
Ceux qui amorcent un feu d'herbe prennent de grands risques. En effet, dans un tel combustible, les flammes peuvent se propager allègrement. Une bourrasque de vent et le brûlage peut rapidement devenir hors contrôle et ...

- détruire un coin de forêt irremplaçable;
- embraser votre propriété;
- brûler une plantation.

COÛTEUX

En plus des pertes matérielles qu'ils occasionnent, les feux d'herbe engendrent des coûts d'extinction pour le Service d'incendie de la municipalité ou pour la SOPFEU.

Vous pourriez même être contraint de payer les coûts d'extinction ainsi que les dommages causés à des tiers.



**Le brûlage d'herbe est INTERDIT
par la plupart des municipalités**



Régie régionale de gestion des matières résiduelles de Portneuf

Téléphone : 418 876-2714 ou sans frais 1 866 760-2714

Calendrier des collectes 2011 Lac-Sergent

D = Déchets

F = Herbes et feuilles

M = Objets volumineux (Monstres)

S = Sapins

R = Recyclage

Janvier 2011

Sam 1	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Février 2011

Sam 1	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30						

Mars 2011

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Avril 2011

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Mai 2011

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Juin 2011

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Juillet 2011

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Août 2011

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Septembre 2011

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Octobre 2011

Sam 1	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Novembre 2011

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Décembre 2011

Dim	Lun	Mar	Mer	Jeu	Ven	Sam
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				